

Le 24 juillet 2025

AUX SOUMISSIONNAIRES

Objet : Addenda n° 2 Retrait d'un addenda publié par erreur

APPEL D'OFFRE PUBLIC N° 2575-AOP-TRV10
Réfection des salles de banquet du centre communautaire intergénérationnel
d'Outremont – **Retrait d'un addenda publié par erreur**

Date de publication de l'addenda à retirer : 24 juillet

Description : Le présent addenda vise à retirer l'addenda N°- **2575-AOP-TRV09 Addenda_4** publié le 24 juillet à 14h 25 qui a été diffusé par erreur. Cet addenda ne doit pas être pris en compte dans la préparation des soumissions.

Aucune modification aux documents d'appels d'offres n'est apportée par le présent addenda, à l'exception du retrait mentionné ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent ignorer l'addenda N° 2575-AOP-TRV09 Addenda_4 et se référer uniquement aux documents d'appels d'offres et aux addendas valides publiés à ce jour.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Montréal, le 24 juillet 2025

La secrétaire de l'arrondissement,
Julie Desjardins, avocate